

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVIII

28^e Année — N^o 2

ÉTÉ 1965

118

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire
Carcassonne

TOME XVIII

28^e Année — N° 2

ÉTÉ 1965

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

(Tome XVIII - 28^e Année - N° 2 - Été 1965)

SOMMAIRE

NOEL VAQUIÉ ET URBAIN GIBERT

Rivel (Aude) et ses industries artisanales :

« *Les volams* » et « *Las esquelhas* ».

MARCELLE MOURGUES

Le jeu provençal de « La Pignato »

ou « *les Marmites suspendues* » (*Lis Oulo pendoulado*).

NOTES

GILBERT COSTEPLANE

Note sur le Folklore de Lastours (Aude).

URBAIN GIBERT

En marge du Folklore de la Vigne.

BIBLIOGRAPHIE

Arts et Traditions populaires

(N° 1, Janvier-Mars 1965). (M. Louis).

RIVEL (Aude)

et ses Industries Artisanales

(Les faucilles et les sonnailles)

"Les volams" et "Las esquelhas"

Au siècle dernier, le village de Rivel, dans l'Aude, était divisé en deux parties bien distinctes : le village lui-même et les hameaux en dépendant. Alors que la population de ces derniers était essentiellement agricole, les habitants du village s'occupaient à de nombreuses petites industries. Plusieurs auteurs en ont parlé et parmi eux nous citerons seulement : le baron Trouvé, C. Pont, A. Ditandy et A. Blanquier (1).

En 1818, le baron Trouvé écrit : « *Rivel de las Sémals, sur Lers. Le nom de cette commune lui vient de sa fabrique de comportes, vaisseau destiné pour la vendange et appelé sémal en langage du pays. Sa population est de 946 individus... Indépendamment des comportes, on fabrique à Rivel des sonnettes en bronze et en fer que l'on attache au cou des bestiaux ; ces sonnettes sont d'un usage très répandu... Il y existe plusieurs fabriques de drap... Le Réveillou fait mouvoir un moulin à scie et un moulin à farine... Deux maréchaux-ferrants y fabriquent des faucilles...* » (2). Cinquante ans plus tard, C. Pont s'étend longuement sur la fabrication des « *sémals* » et donne des détails sur celle des sonnettes et des faucilles. En 1875, A. Ditandy confirme : industrie traditionnelle des « *sémals* » « *pour laquelle les Riveleois paraissent ne pas avoir de rivaux* ». Spécialité de clochettes et grelots en bronze, des esquillos ou sonnettes en feuille de tôle soudées et bronzées, des faucilles qui faisaient autrefois les délices des gens du pays de Sault allant faire « *la campagne du pays bas...* » (3). Industrie des peignes en bois et en corne.

En 1895, A. Blanquier énumère les industries riveleises : en tête les comportes, plusieurs milliers sont vendues dans les foires de Mirepoix, Limoux, Carcassonne, Lézignan. Rivel a aussi une fabrique de peignes en buis (vendus 1 franc la douzaine), un atelier de chapellerie, des tisserands travaillant en chambre sur le métier de Jacquart modifié par Vaucasson pour le compte des manufactures de Sainte-Colombe et de Lavelanet, et une scierie mécanique. Mais toutes ces activités peuvent se rencontrer dans

d'autres localités, ce qui fait l'originalité de Rivel, c'est la fabrication des clochettes en bronze destinées au gros et au petit bétail, et surtout celle des sonnettes en tôle bronzée. Aussi « Rivel de las Sémals » est aussi parfois appelé « Rivel de las esquelhas » !

Nous sommes en 1965. Toutes ces industries artisanales ont complètement cessé leurs activités (il ne reste qu'un tisserand en chambre). L'atelier de chapellerie a disparu au début du siècle, taillandiers et « esquelhers » (4) ont éteint leurs foyers, il y a une douzaine d'années; puis successivement scieries, fabrique de peignes et en dernier lieu « sémaliers » (il y a 3 ou 4 ans) ont fermé leurs portes. Rivel qui n'a plus que 400 habitants, la plupart agriculteurs « se penche sur son passé » !...

Nous sommes allés dans la vieille forge désaffectée du dernier taillandier, M. Ephraïm Rives, mort il y a quelques années, et nous avons recueilli quelques renseignements concernant les « volams ». Mais nous avons surtout interrogé les derniers « esquelhers ». M. Jean Rives (78 ans) a exercé le métier jusqu'à l'âge de 23 ans, puis a quitté Rivel... pour y revenir sur ses vieux ans, ses cousins MM. Gaston Rives (67 ans) et Désiré Rives (61 ans) ont « fabriqué » jusqu'aux environs de 1950; ils ont bien voulu nous donner des détails inédits concernant leur ancien

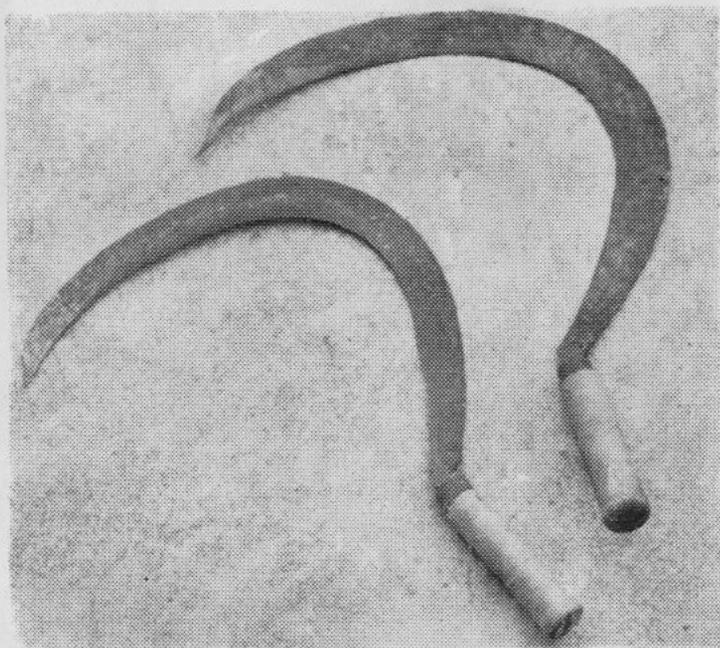


Photo Midi Libre

Deux beaux spécimens de faucilles riveloises.

métier et nous ne saurions trop les remercier de leur amabilité. Ces détails, complétés par la notice du baron Trouvé, permettent d'avoir une idée précise concernant cette industrie artisanale.

« LES VOLAMS » :

M. E. Rives fabriquait (5) :

— la grande faucille : *olam* (pays d'Aude) ou *volam* ou *volant* (Kercorb et pays d'Ariège) ;

— la petite faucille : *faoset* (6) ;

— les différentes haches : *pigasa* (diminutif *pigaso*) ; la hache pour sapin (assez épaisse), la hache pour chêne (plus mince), la hache d'abatage, la hache d'ébranchage, la grosse hache de charpentier ;

— les serpes : *pugnals* et *talhas-barthas*.



Photo Midi Libre

M. Jean Rives montre la qualité de l'acier des faucilles (flexibilité de la lame).

Les taillandiers de Rivel travaillaient le fer doux ou fer catalan. Pour que ce fer fût transformé en acier, il était déposé sur le charbon de bois qui brûlait dans un four. Dès que le fer était au point, on le martelait sur l'enclume pour lui donner la forme voulue. Il fallait 8 à 10 chauffes pour faire une pièce. A côté de l'enclume, il y avait un baquet plein d'eau dans lequel on plongeait le marteau ; il se produisait ainsi à la fois une trempe et une compression par martelage.

Pour la trempe définitive, on amenait l'acier à une température qu'on appréciait à la couleur ; lorsque le « rouge cerise » était atteint, on le trempait dans l'eau (7). Pour éviter les fêlures, on remettait la pièce au feu jusqu'à ce qu'elle prenne la couleur gorge de pigeon.

Enfin intervenait l'affûtage que les Rives faisaient sur les meules actionnées par la chute d'eau du Tournailh (8).

Les grandes faucilles de Rivel étaient renommées et il est certain que l'habileté et le coup d'œil de l'artisan (appréciation de la température, trempe, affûtage) intervenaient grandement pour la qualité de la lame. M. Jean Rives montrant une faucille qui, malgré son âge, n'avait rien perdu de sa flexibilité disait : « Si cette lame était droite, ce ne serait pas autre chose qu'une épée de Tolède avec toutes ses qualités ».

« LAS ESQUELHAS » :

Voici ce qu'en dit le baron Trouvé : *Il est, dans ce département, un genre d'industrie qui appartient exclusivement à la commune de Rivel. Ce sont des sonnettes de bronze, en forme de cloche ou en forme de grelot, et des sonnettes formées de feuilles de fer soudées au fourneau avec du laiton qui, lors de la fonte, recouvre entièrement le fer tant au dedans qu'au dehors, et fait un seul corps des pièces dont se compose la sonnette. Ces pièces de fer sont assemblées à joints recouverts et entaillés, les entailles sont coupées en queue d'hirondelle.*

Les sonnettes de bronze servent ordinairement à garnir les colliers des chevaux de charrette et des mulets, chevaux et autres montures à bât ; on les suspend aussi au cou des bœufs et des animaux employés aux travaux de l'agriculture.

Les sonnettes de fer ne s'emploient que pour les troupeaux de bêtes à laine, pour les juments poulinières et autre gros bétail qu'on envoie paître sur les montagnes.

La famille de M. J. Rolland, de Rivel, a toujours été et est encore en possession exclusive de fabriquer les sonnettes de bronze ; deux frères de ce nom exercent actuellement ce genre d'industrie et occupent un ouvrier chacun. La consommation des sonnettes de bronze se fait dans ce département et dans ceux qui l'environnent.

Les collectionneurs de Rivel réalisent le fer doux en fer



Deux clochettes en bronze.

Photo Midi Libre

Voici ce qu'on dit de Gaston Rives : il fait dans ce dépar-



De gauche à droite, MM. Gaston et Désiré Rives montrent : un borrombil, une caïrada, une mijana, un petit borrombil, une tindarela.

Photo Midi Libre

Les familles de MM. Dilhat et Olive étaient aussi en possession exclusive de fabriquer les sonnettes de fer. On avait soin de ne pas enseigner ce métier à d'autres, et surtout on tenait secret le procédé employé pour bronzer des sonnettes ; mais un maréchal-ferrant, qui aidait aux fabricants dans les moments où l'ouvrage était pressé, a saisi toutes leurs opérations, et fabrique actuellement pour son compte.

On faisait autrefois ces sonnettes avec de la tôle, aujourd'hui on n'y emploie que le fer de ce pays, qu'on fait aplattir au martinet, et que les fabricants battent ensuite pour le réduire à l'épaisseur de la tôle. Les sonnettes de cette matière durèrent moins longtemps que celle que l'on fait avec le fer du pays. Ces sonnettes sont vendues par douzaines. La douzaine est composée de 1, 2, 4, 8, 10 et jusqu'à 18 sonnettes selon leur grosseur. On en fabrique, année commune, 2.200 douzaines au prix moyen de 4 F 50 la douzaine. Les sonnettes de fer ont leur débouché dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. »

Ainsi donc, il convient de distinguer :

- 1) les clochettes de bronze,
- 2) les sonnettes en tôle bronzée ou « esquelhas ».

I. — LES CLOCHETTES EN BRONZE. Elles étaient fabriquées d'après les procédés classiques de la fonderie. Voici les diverses opérations :

— Mettre les modèles en formes (8 ou 12 selon la grosseur) dans des caissettes de 1 m 20 de long (les caisses sont sciées à la moitié de leur hauteur afin de permettre le démoulage). Sur chaque modèle, disposer une cheville de bois (ou *estanso*) qui, enlevée, laissera une petite cheminée par où coulera le bronze.

— Comblé avec de la terre ou du sable de fonderie.

— Retourner la caisse.

— Placer l'attache du battant.

— Comblé l'intérieur du modèle avec du sable de fonderie (que la famille Rives achetait à Toulouse).

— Retourner la caisse.

— Enlever la moitié supérieure du moule et sortir les modèles et « *l'estanso* ».

— Replacer la partie supérieure du moule et faire couler le bronze en fusion préparé dans de petits fours de 0 m 50 sur 0 m 50 environ. Ce bronze était un mélange de cuivre rouge et d'étain. On ajoutait parfois de l'argent qui donnait une incomparable sonorité ! Le son, fonction de la dureté du métal, de l'épaisseur de la clochette et des dimensions de cette dernière, était différent pour chaque clochette.

Selon la même technique, les frères Rives fabriquaient également « *las coscoros* » ou gros grelots pour les harnais des chevaux de trait (charretiers transporteurs) et différentes pièces pour moulins : métallères (axes sur lesquels les meules tournaient), coussinets, etc...

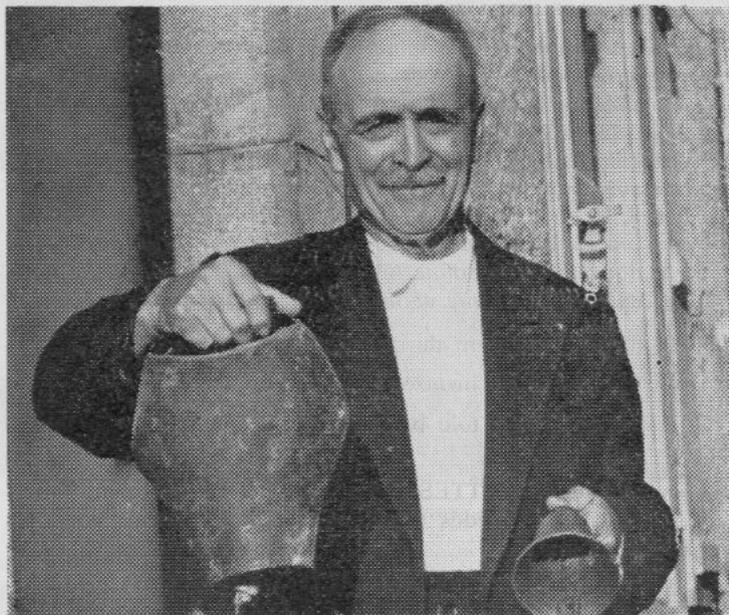


Photo Midi Libre

M. Jean Rives montre une esquelha (borrombil) et une sonnette en bronze.

II. — LES SONNETTES OU « *ESQUELHAS* » EN TOLE CUIVRÉE OU BRONZÉE.

Ce sont ces sonnettes qui sont la véritable spécialité de Rivel. D'après C. Pont, elles furent simplement à l'origine des feuilles de fer battues au marteau, mais plus tard fabriquées d'après la technique que nous allons décrire.

A) Fabrication :

— La matière première : tôle noire de 1 m 80 sur 1 m 50 était découpée à la cisaille (la famille Rives achetait la tôle à Toulouse).

— Impression par frappe d'un cœur ou de points, de la marque de fabrique : Rives à Rivel avec une tête de lion.

— L'« esquelher », assis sur son banc spécial, plie la tôle autour de la bigorne et, avec un marteau de forme spéciale, donne la forme voulue. Les deux bords sont assemblés à joints recou-

verts et entaillés. A la partie supérieure, on forme une sorte « d'oreille » triangulaire qui servira d'attache à « l'anse ».

— Au marteau on place l'anse, l'attache du battant et le rebord.

— On prépare une pâte avec de la terre glaise pétrie avec des vannes (*abets*) et on en parsème la surface avec des fragments de laiton (acheté ou récupéré).

— La cloche en tôle est habillée de papier (parfois de feuilles



Photo Midi Libre

Martelage de la tôle découpée (remarquer la forme du marteau).

de figuier) et sur ce papier on étend la pâte préparée précédemment (le papier empêchait la pâte de coller à la tôle).

— Opération identique pour l'intérieur de la cloche.

— La motte ainsi obtenue, et dans laquelle un petit trou avait été pratiqué, était exposée au soleil pour le séchage.

— La motte bien sèche était mise au four chauffé au charbon de bois. Ce four, de dimensions assez réduites (1 m 50 sur 1 m environ, hauteur 0 m 50), avait le foyer activé par un soufflet de forge. (Ces dernières années par un ventilateur électrique : seul sacrifice fait au modernisme dans cette technique ancestrale !)

D'après M. Jean Rives, la température atteignait 1.100° environ, la tôle en vase clos à l'abri de l'air et de l'oxygène, devenait spongieuse, elle subissait l'action du gaz carbonique dégagé par le charbon de bois, et se laissait pénétrer par le cuivre devenu liquide ; elle se transformait en acier imprégné de cuivre. Le cuivre en trop s'écoulait par le trou prévu à cet effet. La motte était sortie du four à l'aide de l'« *escolado* », sorte de petite pelle ronde à long manche.

— A environ 250°, la motte était trempée dans l'eau et brisée, la cloche retirée. On faisait environ 5 mottes à l'heure.

— Le métal obtenu était plus ou moins sonore. On martelait le bord de la cloche pour modifier cette sonorité. Certaines avaient un rebord rapporté. Il est évident que la dimension, la forme des cloches, l'épaisseur du métal, sa composition variable d'après le cuivre absorbé, la trempe assez empirique, le martelage du rebord influençaient la sonorité ; et qu'il ne pouvait y avoir deux « *esquelhas* » donnant le même son. Les battants eux-mêmes avaient une influence sur le son ; généralement en fonte, et fabriqués par les mêmes artisans, ils étaient parfois remplacés par un battant en os ou par un simple clou.

Bien entendu, ce procédé, transmis de père en fils, ne valait qu'avec le « tour de main » acquis par chaque ouvrier, tour de main modifié après de nombreuses observations (Ex. chauffer le four et tremper la sonnette aux températures voulues). Ce qui est certain, c'est qu'un essai tenté par les frères Rives : tôle trempée directement dans du cuivre en fusion fut un échec complet.

Evidemment, on ne peut guère savoir d'une façon précise à quelle époque les premiers fabricants de clochettes ont commencé leur industrie à Rivel. Comme toujours, en pareil cas, il y a la tradition orale. Tradition qu'il convient de recueillir, mais qu'il faut accepter avec toutes réserves : procédé technique remontant à l'âge du bronze, écrit C. Pont ; hérité des Romains, disent les Riveleois ?... Personnellement, nous n'avons pas eu connaissance de documents postérieurs au XVI^e siècle, ce qui

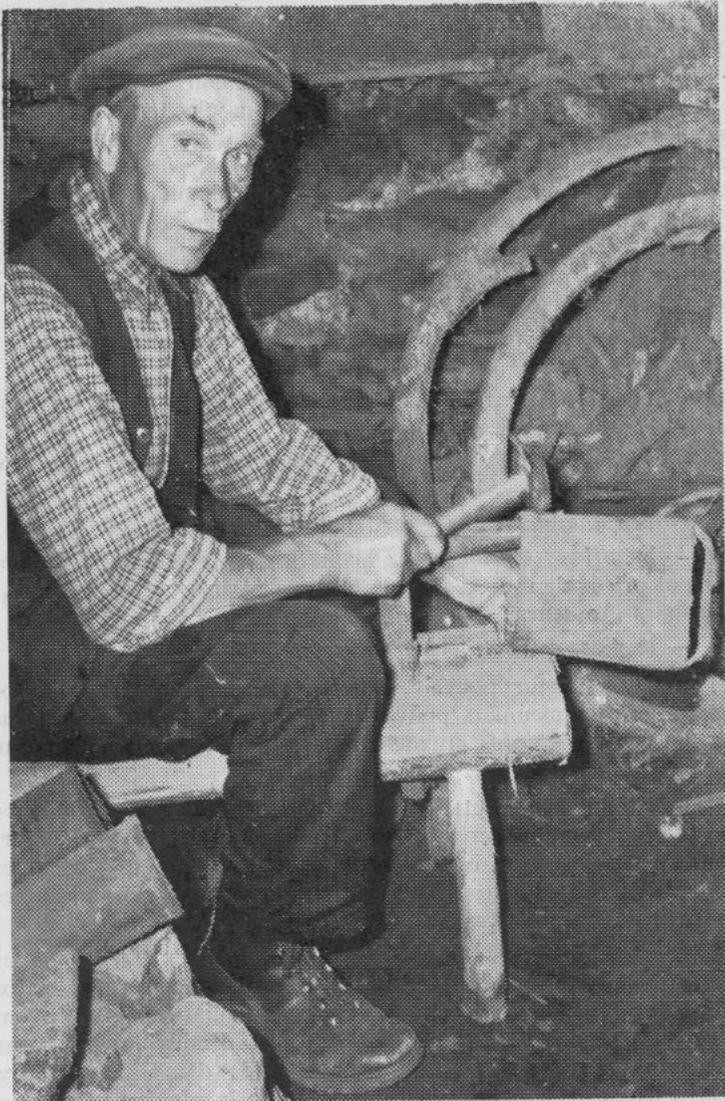


Photo Midi Libre

Sur la bigorne, martelage du rebord inférieur de l'esquelha afin de modifier le son.

d'ailleurs, n'est pas à dédaigner ! L'érudit Docteur Paul Cayla, qui a dépouillé les minutiers des notaires, donne à l'article « esquillier » : « Fabricant de clochettes : il en était de nombreux dans la région de Rivel ; se dit aussi de porteurs d'esquilles... un grand esquillier portant la cloche... (1596) Jacques Andrieu esquillier de Rivel (1586) » (9).

B) Catégories et commerce :

Le nom des sonnettes pour le bétail varie de région à région. Dans les Corbières on les appelle indifféremment « esquelhas » ou « sobarbas » (diminutifs « esquelho » et « sobarbilh »), alors que « sobarba » désignait à l'origine le collier de clochettes porté par le cheval sous le menton, sous « la barba ». La grosse sonnette est la « rebomba » (diminutif « rebombilh »). Ne dit-on pas d'une petite femme aux formes arrondies : on dirait un rebombilh ?...). En Kercorb et en Ariège, la sonnette de cuivre est le *tsimbolet* ou le *tchimbolet*. Dans les pays audois, le gros grelot est « la coscorra », le petit « le coscoro » (*cascarot*, dans les Corbières). Voici les noms des « esquelhas » des « esquelhers » de Rivel :

— le *borrombil* (forme bombée), grosseurs allant du n° 1 au n° 8 ;

— la *cairada* (forme assez carrée) grosseurs allant du n° 1 au n° 12 ;

— la *soneta longa* (forme plus allongée), grosseurs allant du n° 1 au n° 3 ;

— la *tindarela* (sans rebord), plusieurs grosseurs ;

— la *mijana* (forme assez allongée avec rebord), particulièrement prisée dans la région de Mijanès (Ariège), d'où son nom ; plusieurs grosseurs ;

— le *picarol* (assez petite) ; plusieurs grosseurs.

Ainsi l'amateur pouvait vraiment faire son choix. Le gros borrombil des meuniers pouvait avoir jusqu'à 40 cm de hauteur et autant dans sa plus grande largeur, un picarol pour chevreau, 2 cm à peine.

Clochettes et sonnettes étaient vendues dans toutes les foires de la région audoise et ariégeoise ; mais il en était expédié fort loin aux quincailliers et aux bourreliers (les clochettes vendues au poids et expédiées par caisses, « las esquelhas » par douzaines et envoyées dans des sacs).

Las « esquelhas » étaient particulièrement prisées par les bergers qui utilisaient des colliers en bois pour leurs animaux, car il était facile de passer « l'anse de l'esquelha » dans le collier. La suspension de la clochette en bronze était plus délicate : nécessité de trouer, puis de fixer à l'aide d'une cheville. Les frères Rives avaient des clients dans toute la région pyrénéenne, à Bosost (dans le Val d'Aran), et au delà de la frontière à Huesca, à Lérida.

L'industrie des sonnettes eut ses belles heures à Rivel. « *Le premier coup porté à cette industrie, dit M. Jean Rives, fut, au début du siècle, l'abolition de la loi faisant obligation à chaque bête entrant dans un terrain domanial de porter une clochette* », mais le cheptel ovin et bovin était encore considérable dans la région et les routes sillonnées par les charretiers qui,

SUPPLÉMENT AU TOME XVIII

28^e Année — N° 2

ÉTÉ 1965

” FOLKLORE ”

Organe de la

Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés
de Danse Populaire du Midi de la France

(Affiliée à la Confédération Nationale des
Groupes Folkloriques pour la Culture Populaire)

Pour la Rédaction de FOLKLORE

Mes chers Amis,

La réunion du Conseil Fédéral a eu lieu le 24 octobre 1965,
à NARBONNE (Aude).

Tout d'abord, je dois, au nom du Conseil Fédéral, remercier
notre amie, Madame PLA, Présidente du groupe folklorique
ROSSINHOLET, d'avoir assuré, pour nos instances fédérales, une
magnifique réception.

Nous devons ensuite remercier la Municipalité de NAR-
BONNE qui a prouvé, une fois de plus, qu'elle sait également
recevoir, et qu'elle attache une importance toute particulière aux
problèmes de la Jeunesse, ce dont nous devons la féliciter, car,
malheureusement, toutes les Municipalités ne sont pas à son
image.

Après notre Congrès Fédéral, le Conseil ne cherche pas vers
quelles affaires il va se diriger, mais vers quelle œuvre il va se
pencher, et entreprendre.

Très rapidement, il fut attiré par les problèmes des activités sociales privés et des difficultés qu'elles allaient rencontrer en face de l'action directe grandissante de l'Etat et des collectivités publiques.

Les facteurs économiques issus des dernières trente années, l'évolution de la législation sociale, le perfectionnement des techniques exigeaient des œuvres privées qu'elles aient à se reposer le problème, non de leur existence, puisque le sens de notre civilisation exige cette existence mais de leur adaptation aux circonstances nées de cette triple évolution.

Les œuvres de toutes tendances ou techniques, tout en conservant leur autonomie, ont pris en quatre ans sur tout le territoire, l'habitude de se retrouver dans des commissions de travail, de s'informer de leurs expériences, de regrouper leurs efforts, de s'adapter aux besoins nouveaux, d'étudier ensemble les relations avec les Pouvoirs Publics.

Dans cette tâche immense et délicate, nous ne rencontrerons pas que des appuis et des réconforts. Les difficultés, les résistances, les incompréhensions, les égoïsmes, les lâchetés, se mettront souvent en travers de notre route, venant d'où on les attendait et parfois aussi d'où on était en droit de ne pas les redouter.

Mais à tout cela, il faut opposer victorieusement notre espérance.

L'espérance est le dernier retranchement de l'homme, le bastion dans lequel il se fortifie encore lorsqu'il est accablé de toutes parts.

Il doit, pour y atteindre, avoir d'abord touché le fond de la misère morale, de la désespérance, souvent aussi il doit avoir accompli en lui tous les arrachements, s'être dépouillé ou avoir été dépouillé de tout ce qui semble faire la vie heureuse et douce au commun des mortels.

L'homme ne peut pas, s'il a tout souffert au moral comme au physique, espérer tout banalement en les forces naturelles ou en les autres hommes. Il le sait, comme lui, limités, insuffisants, prêts aussi peut-être à subir les souffrances ou les avanies et à en être blessés.

Cependant, c'est précisément en ces époques sombres qu'il faut donner le signe de lumière qui raffermir les courages, retrempe les caractères et force le désespoir à se tourner en espoir.

Ce signe, que chacun de nous peut donner, c'est celui de l'amitié, celui d'un cœur ouvert à l'amour du prochain et prêt à tout comprendre et à tout accueillir.

Si des difficultés surgissent, inévitables, nous saurons les surmonter au coude à coude comme par le passé, réalisant dans cette grande harmonie de travail et de confiance ce que chacun isolément nous ne saurions réaliser.

Eu égard aux prescriptions ministérielles, nous allons constituer nos Unions départementales, qui seront rattachées à la Fédération Académique de leur ressort, cette dernière étant affiliée à la Fédération du Midi.

Notre organisation sera, par conséquent, définitivement structurée, et chacun d'entre nous pourra donner toute la mesure de ses moyens, pour le bénéfice de la collectivité, dans l'un des organismes précités.

INFORMATIONS

Veillez noter le nom, prénom et adresse des amis responsables du groupe folklorique « **LA RESPÉLIDO** » de VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE (Aveyron).

Président : M. ROTAMBOURG André, route de Fondies à Villefranche-de-Rouergue.

Secrétaire : M. SAINT AFFRE René, rue du Paradis à Villefranche.

* * *

Nous signalons à l'attention de toutes les sociétés et groupements de la Fédération, que, dans sa réunion du 24 Octobre dernier, le Conseil de l'Ordre des Maîtres de Danse a fixé à la date du 17 Avril 1966, l'Assaut de Danse de notre Fédération.

Il aura très certainement lieu à NARBONNE (Aude), mais le prochain Bulletin de liaison fédéral vous donnera toutes indications utiles à ce sujet.

* * *

Nos amis de RODEZ se chargeront, si cela leur est possible, du rassemblement folklorique fédéral de 1966.

Nous leur demandons de nous tenir au courant de leurs tractations à ce sujet, dans les meilleurs délais.

* * *

M. REINARD, Secrétaire du Groupe folklorique « **LA RESPÉLIDO** » de BAGNOLS-sur-CEZE (Gard) demande si la Fédération du Midi envisage de créer un dépliant, concernant les groupes et sociétés fédérés, avec la participation financière de chacun. Charmante idée... qu'en pensez-vous ?

Adressez vos suggestions, dès que possible, au Président ou au Président-Adjoint.

* * *

Messieurs les Président et Secrétaire sont priés d'adresser, dans l'ordre de leur préférence, les propositions de récompenses de leurs membres, en ce qui concerne notamment la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports et la Médaille de la Renaissance Française.

* * *

DERNIERE MINUTE. — Comme suite aux décisions prises lors de la réunion du Conseil Fédéral du 24 Octobre 1965, à NARBONNE (Aude), le Président-Adjoint a pris contact avec Monsieur le Maire de Calvisson (Gard), au sujet de la construction de la « Maison du Folklore ».

Le Président-Adjoint a été invité à assister à la séance publique du Conseil Municipal de cette localité, qui a eu lieu le Mercredi 27 Octobre 1965, afin d'exposer les désirs de la Fédération, relatif à l'érection de l'immeuble culturel envisagé

Le Conseil Municipal, unanime, a entièrement approuvé les vues de la Fédération pour la construction de l'immeuble sur la commune de CALVISSON (Gard), désirant, dans la mesure de ses moyens, apporter sa contribution à l'œuvre entreprise, en faveur de la Jeunesse, dans le cadre de l'Education Populaire.

Le Président-Adjoint croit pouvoir annoncer qu'un terrain de CINQ (5) hectares environ serait alloué à la Fédération du Midi par la Municipalité de CALVISSON, avec les facilités usuelles à proximité, c'est-à-dire, eau, électricité et téléphone.

Inutile de signaler que Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de cette localité ont toujours fait preuve de la plus grande sollicitude envers les mouvements de Jeunesse, qu'ils ont également toujours examiné leurs problèmes avec la plus bienveillante attention et accordé sans réserve leur précieux concours, à nos groupements, en particulier.

Qu'ils en soient, les uns et les autres, publiquement remerciés.

Il est aussi agréable de vous signaler que votre représentant a trouvé un appui sérieux et inestimable auprès des Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports, et plus particulièrement auprès de l'Inspecteur de ce Service, chargé de l'Education Populaire.

En conclusions, MERCI à toutes les personnalités et à tous les amis, qui nous ont apporté ou apportent leur contribution, leur aide, leurs connaissances, leurs relations, à la cause qui nous préoccupe, celle de notre belle Jeunesse de FRANCE.

Le Président-Adjoint,
André SAINT-LEGER.

Groupe Folklorique "La Respélido" de Bagnols-sur-Cèze (Gard)

Le 20/8 — Départ à 21 heures de la place du château à Bagnols-sur-Cèze. 24 personnes au total. Voyage sans histoire.

Le 21/8 — Passage de la frontière Franco-Allemande à Neuf-Brisach à 09 h, nous faisons un détour par Fribourg-en-Brigau, très jolie Ville, capitale de la Forêt Noire, puis nous montons au lac du Titiséé situé à 800 mètres d'altitude, nous avons la chance d'avoir un très beau temps, le paysage est admirable, nous redescendons sur Fribourg-en-Brigau et prenons l'autoroute en direction de Frankfurt.

Après Frankfurt, nous quittons l'autoroute et arrivons à Braunfels à 17 h 30 après avoir parcouru 1135 km depuis notre départ de Bagnols. Nous sommes accueillis par M. et Mme Schulz, responsables du Groupe de Braunfels, qui, rapidement, font la répartition des membres auprès des correspondants respectifs.

Le 22/8 — 11 h, réception officielle du Groupe par M. le Bourgmestre qui nous souhaite la bienvenue et un excellent séjour ; nous le remercions ainsi que les membres du Conseil Municipal présents, un vin d'honneur clôture cette manifestation.

Après-midi libre permettant à chacun de se consacrer à ses correspondants et visiter la ville de Braunfels.

Le 23/8 — Matinée séance d'entraînement, répétition des danses que notre Groupe présentera aux diverses manifestations prévues pendant notre séjour. A 14 h, départ en car pour la visite de Wetzlar sous la conduite de M. Schulz. Nous admirons la Cathédrale Collégiale de l'ancienne fondation Ste-Marie, dont la silhouette encore inachevée est le reflet de tous les styles, du Roman jusqu'au Baroque, il est intéressant de savoir que, dans la Cathédrale de Wetzlar sont célébrés alternativement les offices Catholiques et Protestants.

Nous visitons la Maison de Charlotte (Lotte), fille de M. Buff, Administrateur de l'Ordre Teutonique, dont Gœthe fit la connaissance lors d'un séjour à Wetzlar en 1772. De cette rencontre est née l'impérissable roman de Gœthe « Les souffrances du jeune Werther » : Meubles, dessins, lettres de cette époque, ainsi que de nombreux souvenirs de Gœthe et de Lotte sont

soigneusement conservés dans les dix pièces de la Maison Historique « Lottehaus ».

Nous admirons également dans le vieux Wetzlar les Maisons en colombage très travaillées avec des poutres décorées, en particulier celles de la Place du Marché au grains.

Le soir, nous dînons au restaurant, dans la « Kirschenvaldchen » où notre Groupe donne sa première représentation folklorique avec le concours du Volkstanzkreis de Braunfels.

Le 24/8 — Départ pour une excursion à Dillenburg-Biendenkopf, nous traversons de grandes forêts avant d'arriver à Biendenkopf où nous visitons longuement un très beau château.

L'après-midi, nous assistons à la Fête de la Pomme de terre. Notre Groupe se mélange avec d'autres Groupes Folkloriques pour une séance de danses en commun ; nous avons de longues conversations avec les dirigeants des divers Groupes et nous faisons un échange de vue sur nos folklores.

Le 25/8 — Le matin, répétition de danses de notre Groupe. A 14 h, départ pour Wetzlar ; après-midi réservée aux achats de souvenirs et autres.

A 20 h 30, Soirée Internationale de danses avec le Groupe de Wetzlar et un Groupe Américain de Giessen, cette soirée était donnée à Braunfels dans les salons de l'Hôtel Cornélius, toutes les personnalités de Braunfels étaient présentes à cette soirée.

Le 26/8 — A 8 h, départ pour la visite du Zoo de Frankfurt et de l'Aéroport. Le Zoo est vraiment extraordinaire, toute la faune animale y est rassemblée. Le jardin exotique et remarquable, c'est un véritable cours d'histoire naturelle que cette visite.

L'Aéroport est également un sujet de curiosité pour nos jeunes, l'activité y est intense et les avions de tous types y atterrissent. Nous notons que Frankfurt est le deuxième aéroport mondial pour le trafic.

Le 28/8 — Matinée libre.

A 14 h, nous partons pour visiter Westerburg, situé à une cinquantaine de km de Braunfels. Là, savamment disposées, différentes scènes des Contes de Grimm et d'Andersen créent une véritable féerie. Tous les personnages y sont représentés grandeur nature et il suffit de mettre en route une minuterie pour se faire animer tous ces décors.

Le 28/8 — Le matin, répétition de la RESPÉLIDO.

A 14 h, visite du Château de Braunfels sous la conduite de M. Schulz.

A 16 h, nous faisons une promenade au Tiergarten (jardin des animaux) de Braunfels, sorte de réserve où se mêlent biches, cerfs, sangliers, etc., etc.

A 20 h 30, nous nous rendons au « Wetzlarer Hof » où nous participons à une soirée organisée par la Fédération de la Jeunesse Européenne de Wetzlar. La RESPELIDO obtient, dans la présentation des danses de la Provence, un véritable triomphe salué par une ovation dans la danse des Grelots. M. Schulz nous dit combien il a été heureux d'avoir pu, une fois de plus, nous accueillir dans sa Ville et de nous faire participer aux diverses manifestations et réceptions organisées pendant notre séjour.

Le 29/8 — A 10 h, nous quittons Braunfels pour le voyage de retour ; tous nos correspondants étaient présents pour nous souhaiter un excellent voyage ; chacun emporte au fond de son cœur un souvenir inoubliable.

Le soir, La RESPELIDO donnait une représentation au Parc Salvator de Mulhouse, invitée par la Municipalité de cette Ville, ce qui nous a permis de faire connaître notre Folklore dans cette région.

Le Lundi 30, nous arrivions à Bagnols après un voyage certes fatigant, mais quels souvenirs nous avons ramenés ! Ces 10 jours qui viennent de s'écouler ont été pleins d'enseignements de toutes natures et de joyeux souvenirs que tous nos jeunes ne sont pas prêts d'oublier.

En conclusion, il est souhaitable que ces voyages, placés dans le cadre des échanges culturels Franco-Allemands, ne cessent de s'amplifier.

Le Responsable de l'échange,

H. REYNARD.

malgré les règlements de la circulation, dormaient sur les « *porta-fenhants* » bercés par le son des « *coscouros* ». Aujourd'hui, ils sont remplacés par les « Routiers » et leur puissant klaxon de route. Au crépuscule, les échos des Corbières et du plateau de Sault ne renvoient plus le tintement des « *esquelhas* ». Leurs notes bucoliques ont été remplacées par un bruit plus moderne : celui des tracteurs qui, rapidement, regagnent la ferme et le village. Aussi, les frères Rives ont éteint leur four !... Le progrès y trouve son compte et, certes, il ne faut pas le déplorer, mais qu'il soit tout de même permis d'évoquer avec une certaine nostalgie ce qui faisait la poésie de ce récent passé (10).

N. VAQUIÉ - U. GIBERT.

NOTES

(1) Baron Trouvé : Description générale et statistique du Département de l'Aude. Firmin Didot. Paris. 1818 (p. 251-629).

Casimir Pont : Histoire de la Terre privilégiée anciennement connue sous le nom de Pays de Kercorb. Dumoulin. Paris. 1872 (p. 369 et suivantes).

A. Ditandy : Lectures variées sur le département de l'Aude. Pomiès. Carcassonne. 1875 (p. 228).

A. Ditandy : Géographie élémentaire du département de l'Aude. Pomiès. Carcassonne. 1875 (p. 80).

A. Blanquier : Monographie de la commune de Rivel. Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. Gabelle Bonnafous. Carcassonne. 1895 (p. 122 et 123).

(2) En 1818, il y avait 6 fabricants de faucilles à Chalabre, 2 à Rivel, 1 à Sainte-Colombe, 1 à Puivert. Ils fabriquaient annuellement 1.500 faucilles au prix moyen de 2,25 francs l'une.

(3) Effectuer les moissons dans le Bas Pays Audois.

(4) De « *esquelha* » sonnette pour bétail.

(5) Sur l'acier, il gravait RR (Rives de Rivel) ou simplement R.

(6) Toutes deux à tranchant uni. On n'a pas souvenir à Rivel d'avoir vu des faucilles dentées.

(7) Certains taillandiers mettaient certains ingrédients dans l'eau utilisée pour la trempe : bouse de vache, urine, huile, etc... C'était là, leur secret !... Les Rives utilisaient l'eau sans mélange ; mais ils tenaient compte de la température de cette eau.

(8) Les évêques d'Alet avaient des droits sur cette chute. Un règlement pour son utilisation avait été dressé au XVI^e siècle sous l'épiscopat de Guillaume de Joyeuse.

(9) Paul Cayla : Dictionnaire des Institutions, des Coutumes, de la Langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648. Paul Dehan. Montpellier. 1964 (p. 296). Le D^r Cayla écrit « *esquillier* » orthographe relevée dans les registres de notaire... Une coquille typographique a fait imprimer Revel (la 2^e fois) au lieu de Rivel.

(10) En août 1965, le journal « *Midi Libre* » a consacré 3 articles aux artisans de Rivel. Nous remercions sincèrement ce journal qui nous a permis d'utiliser les clichés illustrant ces articles.

Le Jeu Provençal de "LA PIGNATO" ou "Les Marmites suspendues" (Lis Oulos pendoulado)

Jadis, en Provence, le dernier jour des fêtes votives était marqué par des jeux plus ou moins burlesques dotés de prix ou « *joios* » : concours de danses, de chants, de grimaces, courses en sacs, lancement du disque, jeu de la cible ou du palet, les trois sauts, etc..., parmi lesquels la montée au mât de cognac et le jeu de la marmite ou de « *la Pignato* » étaient les plus populaires.

Une série de marmites en terre contenant respectivement de l'eau, des cendres, des animaux vivants, du fumier ou des ordures nauséabondes, des figues sèches (qui furent plus tard remplacées par des friandises et des jouets) étaient suspendues à un portique.

Chaque concurrent, les yeux bandés, et armé d'un gros bâton, était promené en tous sens, on le faisait tourner sur lui-même pour le désorienter. Il devait ensuite chercher à rompre la marmite convoitée emplies de cadeaux, au risque d'être l'objet des risées de la foule au cas où le bris de la marmite projetterait sur ses vêtements l'eau, les cendres ou le fumier.

Durant ces tentatives, un roulement de tambour couvrait la voix des spectateurs dont les cris spontanés renseignaient à chaque instant le candidat sur sa position plus ou moins favorable.

Si le succès de ce jeu lui vaut d'être encore pratiqué en maints villages, sa disparition, bien prévisible devant les jeux mécaniques, balançoires, karting, etc..., en usage dans nos foires, mérite, semble-t-il qu'on l'étudie avec attention.

Cette pratique, en effet, se retrouve dans une aire très étendue, notamment en Espagne et en Italie. Quant au contenu des marmites tel qu'il est rapporté dans les descriptions du jeu les plus anciennes, il offre tous les éléments susceptibles de caractériser un rite agraire archaïque.

Par exemple, lorsque la jeunesse au temps de Carnaval sciait le corps de « *la Vieille* », image de la mauvaise saison, sacrifice qui devait rendre à la terre sa vie végétative, il s'en échappait comme ici des figues sèches, symbole de multiplication, d'abondance. Il en est de même de l'eau indispensable à la poussée des plantes, des cendres, élément fertilisateur. Quant à l'odeur suffo-

cante du fumier ou des ordures, son but était de forcer au réveil la Nature endormie. De nombreux rites de mort et de résurrection de la Nature présentent un personnage figurant la Nature qui est mis à mort pour figurer le sommeil hivernal de la terre et qui ressuscite à l'odeur dégagée, par exemple, par de vieux souliers brûlés. De plus, ce personnage a généralement l'allure d'un bouffon pour faire rire le peuple, ce qui, croyait-on, dégageait de puissantes forces capables d'attirer la pluie. Dans le jeu de « *la Pignato* », le rire des spectateurs devait jouer le même rôle important.

Si le jeu de « *La Pignato* » est un rituel agraire, il devait se dérouler primitivement à une époque bien déterminée, probablement au moment du passage de l'Hiver à l'Été où se déchainent les pratiques magiques tendant à l'expulsion de la mauvaise saison pour accélérer le renouveau de la Nature, c'est-à-dire dans la période de Carnaval.

Cette preuve est donnée par un livre de Dino Provenzal : « *Usanze e feste del popolo italiano* », Bologna, 1912. Il relate qu'à Florence, le premier jour de Carnaval on rompt « *la pentolaccia* » et que chaque « *pentola* » ou marmite contient soit des figues sèches, soit de l'eau ou des animaux vivants. Il faut admettre que lorsque le rite eut perdu sa fonction magique, il fut utilisé aux fêtes patronales comme simple divertissement.

Le folklore espagnol confirme d'autre part qu'on peut interpréter ce jeu comme un rite incitant au changement de saison : des rituels de ce genre, en effet, font état de personnages aux yeux bandés, tel le jeu de « *la gallina ciega* » (la poule aveugle) immortalisé par Goya : des joueurs sont censé avoir acheté des œufs et sont poursuivis par une jeune fille aux yeux bandés, les bras tendus en avant qui cherche à attraper un joueur qui prendra sa place. Ce jeu paraît relever du symbolisme de l'œuf, source de vie.

En Corogne, un autre rite, en pleine dégénérescence puisqu'il est tombé au rang des jeux d'enfants, demeure assez explicite pour faire comprendre ce que représentait, dans ces antiques rituels, le personnage aux yeux bandés : un groupe d'enfants supporte un arceau orné de rubans multicolores. Pendant qu'ils chantent des couplets se rapportant à l'hiver, l'un d'eux, les yeux bandés, traverse l'arceau et le traverse à nouveau les yeux ouverts lorsqu'ils chantent le couplet décrivant le printemps. Dans ce rôle qui devait être autrefois l'apanage d'un adulte, il représente le génie de la végétation figurant la Nature dans son sommeil hivernal lorsqu'il a les yeux bandés, et qui recouvre toute sa force et ses possibilités au printemps.

Le « *ball de Sant Isidre* » (Saint Isidore) espagnol apporte des précisions sur le sens des animaux vivants enfermés dans la marmite : le saint, accompagné d'une fileuse est suivi par un

couple qui s'assied au milieu de la place. La femme tire de son panier une bouteille de vin et une marmite dont elle ouvre le couvercle pour en faire sortir un chat, un oiseau, etc..., animaux qui représentent ici l'esprit du mal mis en fuite par la cérémonie.

Les trois coups de bâton octroyés à chaque concurrent pour briser la marmite confirment le sens de fertilité du jeu, le chiffre trois étant souvent employé dans ce but ; le « *tripudium* » des prêtres Saliens à Rome en est l'exemple le plus connu.

Le jeu de « *la Pignato* » qui a diverti si longtemps nos populations paysannes apparaît donc bien comme une pratique magique de structure agricole dont les racines plongent peut-être dans la préhistoire comportant le renvoi rituel d'animaux figurant les démons ; la provocation du rire en vue d'attirer la pluie, émissions de senteurs nauséabondes dans le but de réveiller la terre du sommeil hivernal et, suivant le principe de la magie sympathique d'après lequel le semblable attire le semblable, projection d'eau, de cendres fertilisantes, de fruits abondants afin de faire prospérer le monde végétal.

Ces traditions orales qui ont survécu tout en ayant perdu leur but initial renseignant aujourd'hui le folkloriste sur le comportement de l'esprit des poléoagriculteurs qui se jugeaient déjà responsables de la fertilité du sol.

Marcelle MOURGUES.

Note sur le Folklore de Lastours (Aude)

1. — *Folklore* a publié en 1943 une note de René Cousigné sur la Salimonde (Saurimonde ?) de Lastours, femme à corps de chèvre, mise en relation avec les croyances de la Chandeleur. Il n'est pas sans intérêt de voir ce que la légende est devenue en 1965.

On raconte à peu près ceci : Sous le château de *Quertineux* (l'un des quatre châteaux de Lastours) existe au nord-ouest du Grésilhou, et donnant sur ce ruisseau, une grotte, ou plutôt une sorte de maison aménagée dans le roc, connue dans le pays sous le nom de *Trou de la sorcière*. L'ouverture principale en est presque au ras de l'eau. Cette entrée donne accès à un rez-de-chaussée formé par le bas de la grotte. Au fond de celle-ci un grossier escalier de pierres conduit au premier étage, dans la paroi nord duquel s'ouvre une grande baie naturelle à demi fermée par le lierre.

C'est là que, selon la tradition, vivait la Salimonde, être mythique ou sorcière. Elle avait de longs cheveux qui lui descendaient jusqu'aux pieds et elle était vêtue de peaux de mouton.

Quand venait la Chandeleur, si elle se lamentait et allait pleurer vers le Grésilhou, l'hiver accroissait sa rigueur et les autres saisons étaient mauvaises. Si, au contraire, elle soufflait avec joie dans sa *flaüta* (flûte) en os, cela signifiait que l'hiver était fini et que les saisons suivantes seraient belles et ensoleillées. (D'après M. François Misenne, Lastours).

D'autres personnes âgées de Lastours racontent la légende de la même manière. Un seul (M. Tessier) ajoute que, pour consoler la sorcière et pour obtenir le beau temps, on lui offrait deux ou trois moutons.

La légende, on le voit, s'est considérablement dégradée et elle n'est plus guère « comprise » aujourd'hui. La *Salimonde* n'est plus une *femme à corps de chèvre*. D'autre part l'articulation essentielle de la légende — l'opposition traditionnelle *entre le temps qu'il faisait ce jour-là* et le comportement de l'homme ou de la femme sauvage (voire de l'ours (1), plus ou moins humanisé), est passée sous silence. La version rapportée par René Cousigné (*Folklore*, printemps 1943, p. 7) était plus complète et précise : « *S'il faisait beau pour la Chandeleur*, la sorcière se lamentait, parce que l'hiver, disait-elle, durerait quarante jours de plus ; *s'il faisait mauvais*, elle chantait, parce que l'hiver allait finir ».

(1) Le même comportement est attribué à la Sirène dans les anciens *bestiaires*, notamment dans celui de Philippe de Thaon : elle chante pendant la tempête et pleure par beau temps.

2. — Comme dans de nombreuses régions de l'Aude et du Roussillon, le souvenir de Roland s'est perpétué à Lastours. Jourdanne écrivait, en 1900, dans son *Folklore de l'Aude* (p. 182) : « Sur un rocher de Lastours serait encore apparente l'empreinte du pied du cheval que le héros attachait parfois à cet endroit (*lo ferrador del chaval de Rolan*). Cette empreinte — un jeu de la nature — est encore bien visible aujourd'hui sur un gros bloc de pierre qui surplombe l'ancien chemin romain.

Un cavalier, nommé Roland, ou « le grand Roland », passa un jour à Lastours. On l'appelait alors Roland de Cabaret (confusion avec les « Cabaret », seigneurs de Lastours). Il était à la poursuite d'un être maléfique : le Diable ou le *Drac*.

Arrivé à une demi lieue au nord de Cabaret, Roland fut arrêté par un énorme rocher que le Drac avait placé là pour lui barrer la route. Roland, sans hésiter fit sauter l'obstacle à son cheval, lequel en retombant de l'autre côté, imprima dans le roc l'empreinte de son fer.

C'est depuis ce temps-là que le lieu s'appelle *lo ferrador del chaval de Rolan*, ou tout simplement : *lo ferrador de Rolan*, ou parfois encore : *le saut de Roland*. Pendant longtemps on évita de passer devant ce rocher : on craignait que le chevalier ne renouvelât son exploit et blessât quelqu'un.

3°. — **La source du roi (l'aiga del rey).** (Légende recueillie au Mas-Cabardès et concernant les châteaux de Lastours).

Elle s'appelait Brunissende ; elle avait dix-huit ans et vivait seule avec sa vieille grand-tante. Cette vieille tante avait pour le moins cent ans : on ne pouvait savoir son âge. Elle vivait seule avec sa petite nièce dans une grotte, sur la montagne, en face du château de *Cabaret*. Elle était sorcière ; elle avait le don de se faire obéir de tous les loups de la montagne et de provoquer des inondations.

La jeune fille, qui était très belle, excitait la convoitise du Diable dont la sorcière était la conseillère. Mais Brunissende détestait le Diable et aimait un garçon nommé *Cosata*. La vieille, « n'étant pas consentante », voulait au contraire donner sa fille — elle l'appelait ainsi — au Diable, qui, en échange, allongerait de cent ans la vie de la vieille. La jeune fille était toujours triste ; elle tissait des paniers d'osier pour son amant et fuyait la noire habitation le plus souvent possible pour se rendre auprès de lui.

Un jour le Diable, d'accord avec la vieille, vint chercher la jeune fille. Celle-ci, entendant résonner les pas du Prince des ténèbres, s'enfuit précipitamment dans la montagne et se cacha dans une petite grotte, bien au-dessus, et fort éloignée de celle où elle vivait. Le Diable, étonné de ne point trouver la jeune fille, appela la vieille et la lui réclama. Celle-ci, rendue furieuse par la fuite de sa nièce, donna libre cours à sa rage. On eût dit le siffle-

ment de la tempête dans la montagne. Elle appela tout les loups du pays qui, au nombre de cent mille, se mirent à la recherche de la fugitive. Ils cherchèrent en vain pendant trois jours et trois nuits.

Ils cherchaient encore lorsqu'un bruit lointain de trompettes monta dans le ciel tout rouge des dernières lueurs du soleil. Cette sonnerie trouait l'air et ses notes de cuivre paralysèrent tous les loups. La vieille prit peur et se cacha dans son antre puant. Le Diable, lui, s'enfuit dans son royaume. Mais la sorcière, attirée par la sonnerie d'airain, sortit et s'avança lentement à quelques pas de son trou, et là s'arrêta, médusée. Une dernière lueur rouge ourlait les cimes déjà embrumées, la rivière chantait de tristes mélodies à la lune ; un grand-duc se lamentait tout là-haut, dans les rocailles : prélude à la nuit.

Tout à coup, l'ost du ministre de Dieu, l'ost du grand Charles, saint Charles à la barbe de neige, déferla dans la vallée, massacrant et égorgeant tous les loups. Grand Dieu ! Saint Gabriel, ayez pitié de nous ! Le sang coulait, les dents acérées se brisaient sur l'acier des gens de l'ost ! Quarante jours et quarante nuits la rivière toute sanglante roula les cadavres des loups.

Quand tous furent morts, Charles, chevauchant son beau destrier, monta jusqu'à la grotte de la sorcière et d'un coup d'épée la changea en pierre rugeuse. Son cheval, d'une ruade, combla la grotte. Le grand empereur monta plus haut, et mettant pied à terre, tendit la main à la jeune fille toute tremblante. « Vous êtes libre », lui dit-il.

Charles, l'empereur à la barbe fleurie, après avoir pris Saragosse, après avoir pris Narbonne, s'en revint avec ses peux vers la douce France.



Aujourd'hui, si vous gravissez la montagne située en face du château de Cabaret, vous verrez une colonne de roche rugueuse : c'est la sorcière ; une petite grotte d'où s'échappe un filet d'eau clair comme le cristal, c'est là que fut délivrée Brunissende. Et partout, dans la montagne, les traces des coups frappés d'estoc sur les loups. L'endroit s'appelle *le Champ du roi* et la source : *l'aiga del Rey*, car c'est l'Empereur lui-même qui la fit jaillir pour détruire les maléfices de la sorcière. Aujourd'hui encore, sur la carte d'Etat-major, ainsi que sur le plan cadastral, ce lieu, très caractéristique, est appelé *Champ du roi*. Toutes les vieilles gens disent que la source se nomme, en occitan, *l'aiga del rey* (1).

Gilbert COSTEPLANE.

(1) Recueilli de la bouche de M. Ernest Escudié, 88 ans, domicilié au Mas-Cabardès (Aude). Cette légende, très remaniée dans son sens littéraire, renferme cependant des éléments authentiquement folkloriques.

En marge du "Folklore de la Vigne"

Si, dans la région limouxine on offre toujours la traditionnelle « Blanquette », les autres vins élaborés jadis avec un soin jaloux par chaque vigneron qui avait une recette bien à lui ont presque tous disparu. Les apéritifs à la mode les ont remplacés. Fait-on encore du vin cuit, du vin de noix ?... On n'a plus le temps et puis, peut-être, servir ces vins cela fait « paysan » !... Pour un « vigneron » cela était possible, pour un « viticulteur » cela est différent !... (1)

Et pourtant, comme la Blanquette, le vin cuit a ses titres de noblesse. Un exemple : En 1786, le seigneur de La Tourzelle, petite seigneurie à proximité de Limoux (actuellement commune de Lauraguel) trouvait ce vin digne d'être offert à des hauts personnages.

Voici un document à la fois pittoresque et amusant : un placet adressé par Noble Jean Dupuy de Niort de la Roque, ancien capitaine d'infanterie des Armées du Roy, seigneur de La Tourzelle, à Monseigneur Jacques-François, Vicomte de Cambis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis, Gouverneur de Navarreins, Commandant en la Province de Languedoc (2).

« A La Tourzelle, près Limoux, le 7 février 1786

Monsieur,

Feu le Maréchal Destrées Ministre d'Etat Mon Général auprès duquel je servis en qualité d'ayde de camp ma toujours accordé la grâce de recevoir des vins cuits de mon cru et de notre blanquette de Limoux. Je vous supplie très humblement Monsieur en

(1) Il convient de distinguer, en dehors bien entendu des différents vins rouges, rosés ou blancs, les vins spéciaux préparés avec les seuls produits de la terre, et ceux pour lesquels il est fait appel, en partie, à des ingrédients achetés chez l'épicier ou chez le droguiste. Pour ces derniers, les recettes sont innombrables. Les premiers seuls ont place dans notre « Folklore » ; pour la région limouxine, on a : la blanquette (faite d'après la méthode traditionnelle), la carthagène, le vin cuit, le vin de noix (non l'eau de noix).

(2) Archives de l'Hérault. Intendance de Languedoc. Série C. Portefeuille n° 6761.

qualité de bon et ancien militaire, et serviteur du Roy de vouloir bien m'accorder la même grâce.

Jay eu lhonneur de vous adresser le 6 de ce mois une caisse bien conditionnée contenant trente bouteilles de mon vin cuit qui forme une espèce de liqueur très nourrissante pour les personnes d'un certain âge, très dépouillé de toute espèce de lie, ce vin se fait bouillir en moust dans une grande chaudière très écumé et diminué sur le feu d'un tiers, après quoi il bout, et écume pendant deux mois dans les barricais ou petits tonneaux qu'il faut racomplir cinq ou six fois par jour, de façon que le vin est de beaucoup plus profitable qu'agréable à boire. La caisse contient vingt bouteilles de bonne blanquette de lannée dernière bouchées et ficelées ; les trente bouteilles de vin cuit sont mastiquées par le bout ce qui en forme toute la différence... Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien accepter le tout comme une faible marque de la Reconnaissance infinie que je vous porte de toutes les bontés que vous voules bien avoir pour moy dans la situation où je me trouve... »

Suivent les doléances de M. de La Tourzelle qui se plaint du comportement de ses fermiers. M. de Cambis, bien que se disant sensible à cette politesse, informa son correspondant qu'il s'était fait une règle inviolable de ne recevoir aucun présent, et il renvoya blanquette et vin cuit.

Urbain GIBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Arts et Traditions Populaires. N° 1 Janvier-Mars 1965.

Le volume portant la date du 1^{er} trimestre 1965 de la Revue des « Arts et Traditions Populaires », qui vient de sortir des presses des éditions G.P. Maisonneuve et Larose, contient essentiellement deux études du plus grand intérêt. La première, de J.M. Guilcher, consacrée aux « **Formes anciennes de la danse en Berry** », la seconde, de Ed. Kapp et R. Schaeffer, traitant de « **La culture du chanvre dans la plaine rhénane** ». A cela, il convient d'ajouter deux notes de Ch. Joisten : « **Le conte du faucheur prodigieux en Dauphiné** » et « **Le folklore de l'Œuf** », et, enfin, une note de G.M. Thomas sur « **Les coutumes, croyances, légendes d'une commune bretonne vues à travers un journal scolaire** ».

Ne manquent pas les habituelles chroniques consacrées aux comptes rendus d'ouvrages et périodiques, une discographie établie par M.P. Andral et une bibliographie étrangère.

Mais il convient de revenir sur le travail de J.M. Guilcher — chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique, chef du département de la danse au Musée des Arts et Traditions populaires, bien connu par ses travaux sur la danse bretonne en particulier — qui ne doit pas manquer d'intéresser tous les spécialistes des danses folkloriques et populaires.

« Parler de danse berrichonne, c'est aujourd'hui évoquer la bourrée ». Cependant, il semble à l'auteur que la bourrée est, au Berry, une danse d'inspiration plutôt moderne, d'un type qui s'est élaboré dans les classes dominantes au XVII^e siècle, s'est épanoui au XVIII^e avec le développement de la contre-danse française, pour commencer alors seulement à atteindre les milieux popularisés.

Et J.M. Guilcher se demande alors si le Berry n'a pas connu, en des temps plus lointains, une autre forme de danse, soit qu'elle ait contenu en germe la bourrée telle que nous la connaissons, soit qu'elle en ait été totalement différente et dont la bourrée aurait pris la place.

Les recherches effectuées par l'auteur ne lui permettent pas d'opter pour la première hypothèse, tandis qu'elles l'entraînent vers la connaissance des **branles**, en quelque sorte des espèces de farandoles. On connaît, en Berry, un branle dit **branle d'Ecueillé** — qui s'est conservé jusqu'à la première guerre mondiale, aux confins de la Sologne et de la Touraine — dont la

tradition est aujourd'hui éteinte, mais dont il est possible de se faire une idée en interrogeant ses derniers acteurs et témoins.

J.M. Guilcher examine avec minutie tous les aspects de cette danse d'après les témoignages qu'il a pu recueillir et étudie l'évolution du répertoire chorégraphique de la province, caractérisée entre 1880 et 1930 par trois faits essentiels : l'invasion massive des danses de salon, l'apparition de la bourrée, le déclin et la détérioration rapide du branle.

Ce n'est que dans les années précédant immédiatement 1910, que la bourrée commence à avoir des adeptes en Berry. Elle arrive du Cher, et se propage d'est en ouest en grignotant, au cours de son avance, le domaine du branle.

Dans d'autres régions berrichonnes on peut constater, à côté du répertoire popularisé des danses de salon et de la bourrée qui y est partout familière, l'existence du « **rond** », danse dont nul ne conteste l'ancienneté, toujours accompagnée de chansons et exécutée en chaîne fermée. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une danse du type **ronde** (comme la sardane par exemple), mais d'une ronde très populaire, dans laquelle entre qui veut. **C'est un admirable moyen d'expression collective.**

On se plait quelquefois à ouvrir la ronde et à y retenir captif pendant quelques instants un passant ou un spectateur. Les chansons d'accompagnement, quelquefois improvisées sur des airs populaires, sont assez incisives, malignes le plus souvent, ce qui est une raison supplémentaire pour éloigner du « rond » les milieux sociaux supérieurs. La danse est simple, de texture uniforme, indéfiniment répétée. Elle rappelle en tous points les caroles du Moyen-Age.

On ne possède pas d'information directe sur la danse des divers milieux sociaux du Berry avant le XIX^e siècle. Il faut se rapporter aux rares ouvrages parisiens pour connaître les danses attribuées alors aux Berrichons. Parmi ces sources, les moins négligeables sont celles qui découlent des romans de George Sand, malgré la part qui y revient à l'artifice littéraire.

Ainsi donc, en Berry, on constate que l'évolution de la danse aboutit à substituer au « **branle** » (la farandole) — dont le **branle d'Ecueillé** paraît être le survivant le plus autorisé — soit le « **rond** » (la ronde), soit la « **bourrée** ».

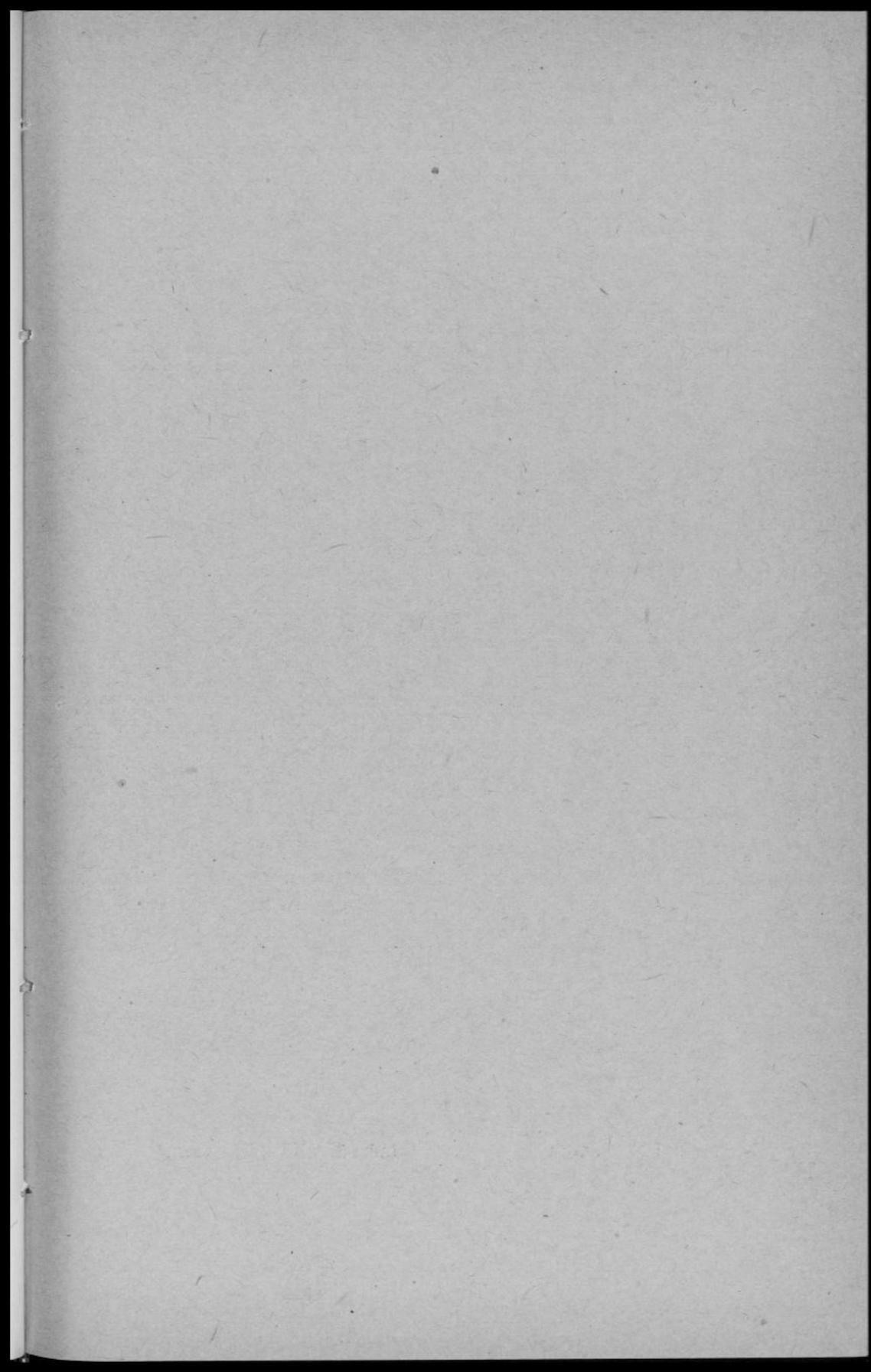
La ronde est, comme la chaîne (la farandole) une forme de danse très primitive dont nous avons des témoignages dès le néolithique. Elle est ouverte à tous les membres de la communauté et elle a une grande valeur sociale. Elle est le symbole incontestable d'une unité ; elle rassemble, elle soude, elle uniformise.

La bourrée, au contraire, est une danse qui divise le public en exécutants et en spectateurs. Elle vise à faire valoir quelques

individus ; elle exige une organisation réglée et une maîtrise consciente. Et tout ceci trahit des âges différents de la société.

Quant à l'article de Kapp et Schaeffer, consacré à la **culture du chanvre dans la plaine rhénane**, il met en évidence, grâce aux nombreux **routoirs** en voie de disparition, l'importance que cette culture connut, jadis, dans la vallée du Rhin. Laborieuse et fastidieuse, la culture de cette plante textile et à l'occasion médicinale, était néanmoins profondément liée à la vie rurale en Alsace, les dictons et termes vernaculaires réunis dans un glossaire le montrent. Les façons culturelles ancestrales sont décrites ; on relate les vicissitudes économiques et politiques qui condamnèrent inexorablement le chanvre, de son apogée dans le Bas-Rhin vers 1778 à son éviction totale en 1918. La fibre de chanvre d'Alsace, à laquelle les conditions naturelles alliées au savoir-faire du paysan donnèrent une exceptionnelle qualité de textile noble, appartient maintenant au passé.

Maurice L.A. LOUIS.



Gérant : M. NOGUÉ

Imp. Gabelle, Carcassonne